

**COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES
DU LUNDI 28 AVRIL 2008**

Un Conseil des Ministres s'est tenu hier lundi 28 avril 2008, au Palais Présidentiel, sous la présidence du Président de la République, S.E.M Laurent Gbagbo. A l'exception de huit membres du Gouvernement dont le Premier Ministre, Guillaume Soro, en mission à l'étranger, tous les autres Ministres étaient présents à ce Conseil. Le Président de la République a signé plusieurs décrets portant organisation de certains ministères. Ci-dessous l'intégralité du communiqué qui a sanctionné les travaux.

Abordant l'ordre du jour, le Conseil a délibéré sur plusieurs projets de décret.

A- Mesures Générales

1- Au titre du ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement,

Sur présentation du Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement, M. Paul Antoine Bohoun Bouabré, le Conseil entendu, le Président de la République a signé un décret portant réorganisation du ministère d'Etat.

2- Au titre du ministère des Mines et de l'Energie,

Sur présentation de M. Léon Emmanuel Monnet, le Conseil entendu, le Président de la République, a signé un décret portant organisation du Ministère.

A cette occasion, le Président de la République, soucieux du mieux-être des populations et particulièrement sensible aux doléances de celles-ci, a recommandé au Ministre des Mines et de l'Energie, de renforcer cet organigramme en donnant une place privilégiée à l'électricité.

Il l'a, par conséquent, instruit de préparer dans les meilleurs délais un programme national d'électrification prenant en compte l'ensemble des localités non encore pourvues, afin de l'inscrire au budget de l'Etat ; assurant à tous ainsi, un égal accès à l'électricité qui marque véritablement le début de toute œuvre de développement.

3- Au titre du ministère du Commerce,

Sur présentation du Ministre Youssouf Soumahoro, le Conseil entendu, le Président de la République a signé un décret portant organisation dudit Ministère.

4- Au titre du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat,

Sur présentation du titulaire, M. Konaté Sidiki, le Conseil a examiné et adopté un projet de décret portant restructuration de la société d'Etat dénommée Société de Palace de Cocody (SPDC).

Ce décret, qui fait suite à celui relatif à création de la Société de Développement Touristique de la Région des Lacs, apporte les correctifs d'ajustement et de restructuration afin d'harmoniser les statuts de la SDPC avec la nouvelle vision de la politique touristique dans notre pays.

Ainsi, le nouveau décret institue la création d'un poste de Directeur Général Adjoint et procède à la réduction du patrimoine foncier à ladite société désormais limitée à :

- l'Hôtel Ivoire,
- l'Ivoire Golf Club,
- l'Hôtel du Golf
- l'Hôtel de la Paix de Daoukro.

D'autre part, le présent décret prévoit la cession au District d' Abidjan, de 10% du capital, ainsi que son entrée au Conseil d' Administration. Le Président de la République a signé le décret ainsi présenté.

B- Mesures individuelles

5- Au titre du ministère des Affaires Etrangères,

Le Conseil, après avoir entendu le rapport de présentation, sur proposition de M. Youssouf Bakayoko, titulaire du portefeuille, le Président de la République, a approuvé la nomination d'un Secrétaire Général des Affaires Etrangères ayant rang de Secrétaire d'Etat. De même, le Président de la République a signé un décret portant nomination d'un Chef de Service de la Communication, de la Documentation et des Archives, avec rang de Directeur d' Administration Centrale. Enfin, le Président de la République a signé un décret portant nomination d'un Inspecteur Général et de plusieurs Inspecteurs des postes diplomatiques et consulaires.

6- Au titre du ministère de l'Economie et des Finances,

Sur proposition du Ministre Koffi Diby Charles, le Président de la République a signé deux décrets :

- L'un portant nomination d'Inspecteurs Auditeurs à la Direction Générale du Budget et des Finances.
- L'autre portant sur la nomination de Contrôleurs financiers à la Direction Générale du Budget et des Finances.

Le Président de la République a saisi l'occasion pour exhorter les femmes exerçant des fonctions dans l'Administration, à postuler aux Hautes Responsabilités par le biais des concours professionnels et appels à candidature, afin de répondre à ses vœux de les voir accéder avec les mêmes égalités de chances, à ces hautes responsabilités.

7- Au titre du Ministère des Mines et de l'Énergie,

Sur proposition du Ministre Léon Emmanuel Monnet, le Président de la République a signé deux décrets portant respectivement nomination de deux Directeurs Généraux dans ledit Ministère.

8- Au titre du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

Sur proposition du Ministre Cissé Bacongo, le Président de la République a signé trois décrets portant nomination de Directeurs d' Administration Centrale dans ledit Ministère.

A la faveur de la signature de ces décrets, le Conseil a engagé un large débat sur l'organisation des Brevets de Techniciens Supérieur (BTS) dans notre système éducatif.

Le Président de la République a saisi l'opportunité pour instruire le Ministre d' Etat, Ministre du Plan et du Développement, afin que soit rapidement engagée une réflexion profonde sur les diplômes délivrés par les écoles de formation professionnelle, notamment les BTS et les divers diplômes d'ingénieurs des dites grandes écoles. De manière à aboutir à une réponse globale qui mette un terme aux graves dérapages que connaissent ces filières. Cette réflexion devrait également aboutir à une redéfinition des critères de compétences dédites écoles, et une labellisation conforme aux normes internationales.

COMMUNICATIONS

Au titre des Mesures Générales

Le Conseil a entendu et adopté les conclusions d'une communication du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique relative à la demande d'autorisation formulée par l'Ecole Nationale des Statistiques et de l'Economie Appliquée (ENSEA) et l'Université de Tulan aux Etats-Unis, relativement à la mise en œuvre d'une recherche sur le travail des enfants en économie de plantation, notamment dans le secteur de la cacaoculture.

Au titre des mesures individuelles,

Le Conseil a entendu et adopté les conclusions d'une communication du Ministre des Affaires Etrangères relatives à la nomination d'un Directeur de Cabinet au dit ministère.

Le conseil des ministres a pris fin à 13 heures 40 minutes.

Mel Eg Théodore
Ministre de la Ville et de la Salubrité Urbaine
Porte-parole par intérim